



Communiqué de presse

Paris, le 10 décembre 2019

25 ans du titre de Maître d'art : exposition au ministère de la Culture à partir du mardi 10 décembre 2019

A l'occasion des 25 ans du titre de Maître d'art, Franck Riester, ministre de la Culture, a inauguré aujourd'hui l'exposition présentée par le ministère de la Culture et l'Institut national des Métiers d'art (INMA) dans les galeries du Palais-Royal.

Le travail de 15 Maîtres d'art et Élèves est ainsi mis en lumière à travers des créations exceptionnelles et des photographies du reporter Edouard Elias. Pendant plusieurs mois, le public pourra notamment découvrir au travers de cette exposition l'héliogravure, la plumasserie, la broderie au fil d'or, la passementerie, l'art du costume de scène et celui de la ferronnerie d'art.

Le ministre de la Culture a ensuite remis le titre de Maître d'art aux neuf lauréats de la promotion 2019 composée de :

- Sylvie Fouanon, restauratrice de pianos, & son Élève, Marion Lainé ;
- Nicolas Marischael, orfèvre, & son Élève, Mélissa Marischael ;
- Ludovic Marseille, serrurier-cleftier, & son Élève, Alice de Kerchove de Denterghem ;
- Serge Pascal, releveur et repousseur en ferronnerie, & son Élève, Cédric Suire ;
- Xavier Retegui, fabricant de makhilas, & son Élève, Liza Bergara ;
- Craig Ryder, archetier baroque, & son Élève, Claire Berget ;
- Yves Sampo, graveur-médailleur, & son Élève, Claire Narboni ;
- François Simon-Fustier, horloger, & son Élève, Robin Putinier ;
- Luc Verdier, lapidaire pierres de couleur et serti mystérieux, & son Élève, Hugues Bret.

Depuis 1994, 141 Maîtres d'art ont été nommés dans plus de 100 spécialités différentes. Le titre de Maître d'art est décerné à vie par le ministère de la Culture. Tous les deux ans, seuls quelques professionnels sont sélectionnés pour la singularité de leur savoir-faire et leur désir de transmettre. Chaque Maître d'art s'engage, une fois nommé, à transmettre son savoir-faire, au sein de son atelier, à l'Élève avec lequel il a été sélectionné.

Le titre permet ainsi d'accéder au dispositif Maîtres d'art-Élèves, programme du ministère de la Culture unique en Europe qui accompagne la transmission des savoir-faire rares dans le domaine des métiers d'art et aide les Élèves à mettre en œuvre leur projet professionnel. L'INMA en assure la gestion avec le soutien de la Fondation Bettencourt Schueller, mécène principal depuis 2016.

« Devenu dispositif de transmission, le titre de Maître d'art contribue à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine vivant et au développement des territoires. Il assure la pérennité de près de cent métiers évocateurs du patrimoine et de la création de notre pays et vise autant à transmettre des métiers que des passions à la jeune génération », Franck Riester, ministre de la Culture.

Une seconde exposition organisée par l'Association des Ateliers des Maîtres d'art et de leurs Élèves à l'Hôtel de l'Industrie célébrera cette année les 25 ans du titre de Maître d'art via la présentation d'œuvres, la démonstration de savoir-faire, des rencontres, conférences et concerts, du 13 au 15 décembre 2019.



Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC